



la
cgt

...votons
CGT!

ELECTIONS 2013 | 2014

Nous
sommes

2 millions

**DE SALARIÉ-E-S
INTÉRIMAIRES**

à travailler dans tous
les secteurs d'activité

Isolés, mobiles, alternant missions et chômage, nous avons du mal à nous faire entendre. Il est difficile de s'organiser syndicalement à cause de la mobilité, de la diversité des missions, de la peur. Très souvent nos droits sont bafoués. Faire grève est parfois difficile.

**Mais nous disposons d'une arme redoutable
pour nous faire respecter : LE VOTE CGT !**

[Vous ne courez aucun risque, votre vote demeure secret et anonyme !]



Dans les prochains mois, des élections professionnelles vont se dérouler dans les sociétés d'intérim. Chez CRIT, SYNERGIE, START PEOPLE, MANPOWER, RANDSTAD, ADECCO...

Par ce vote nous participerons à la désignation de nos représentants syndicaux. Nous voterons, comme dans toutes les autres entreprises, pour désigner l'organisation syndicale la mieux à même de nous représenter, la mieux à même de défendre nos intérêts dans toutes les négociations et précisément pour nos droits sociaux, à partir de nos revendications.

NOUS VOTERONS CGT

Cette consultation sera aussi l'occasion d'exprimer par notre vote, notre colère, la défense de nos droits et nos revendications.

MÊMES DROITS POUR TOUS LES SALARIÉS

- Des salaires revalorisés à partir du SMIC brut à 1700 € ;
- Un 13^{ème} mois pour tous ;
- L'embauche en CDI dans les entreprises utilisatrices pour les intérimaires qui le souhaitent ;
- Des missions de longue durée et non à la journée ou à la semaine ;
- Le retour au droit à la retraite à 60 ans à taux plein et sans condition de trimestre ;
- Une prime de départ à la retraite comme pour les salariés des entreprises utilisatrices ;
- La suppression du délai de carence pour maladie de 7 jours à 0 jour ;
- Une participation minimum de 60% des sociétés d'intérim sur la mutuelle ;
- La priorité de mission pour les salariés malades ou victimes d'accident du travail ;
- Des formations qui répondent aux besoins des salariés et non des entreprises ;
- La mise en place d'un véritable déroulement de carrière pour tous les salariés ;
- L'attribution gratuite de bleus de travail et d'Equipements de Protection Individuelle complets ;
- Respect de notre dignité au travail...

ORGANISONS-NOUS !

Plus il y aura de candidats CGT élus, plus forte sera notre voix face aux patrons. C'est par notre participation massive en faveur de la CGT, que nos droits seront défendus le plus efficacement possible. **Construisons des syndicats CGT dans les sociétés d'intérim, pour nous informer, nous conseiller, nous défendre, pour nous exprimer et conquérir de nouveaux droits.**

UNION SYNDICALE DE L'INTÉRIM CGT (USI-CGT)

263, rue de Paris | Case 460 | 93514 MONTREUIL CEDEX
Tél. 01 55 82 89 80 | Fax 01 55 82 89 79 | contact@usi.cgt.fr
www.usi.cgt.fr